

PRÉFET DE LA RÉGION LANGUEDOC-ROUSSILLON



FranceAgriMer

ÉTABLISSEMENT NATIONAL  
DES PRODUITS DE L'AGRICULTURE ET DE LA MER

**Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt**

**Service FranceAgriMer**

22, rue de Claret  
34070 MONTPELLIER

**MADAME HÉLÈNE LAMBERT**

**PRÉFECTURE DU GARD**

**DRCT / BUREAU DES PROCÉDURES ENVIRONNEMENTALES**

**10 AVENUE FEUCHÈRES**

**30045 NÎMES CEDEX 9**

Dossier suivi par : Jacques Degaille

Tél. : 04.67.07.81.18

Fax : 04.67.42.68.55

Réf. : sarl\_daumas\_20130711

Vos réf. CAR n° 375/ENPAM/2013-377

Courriel : jacques.degaille@franceagrimer.fr

Objet : Demande d'autorisation au titre des installations classées

Montpellier, le jeudi 11 juillet 2013

Madame,

Nous avons bien reçu le dossier de demande d'autorisation de renouvellement d'exploitation avec extension au titre des installations classées déposé en préfecture par la société SARL DAUMAS TP 30 127 BELLEGARDE concernant :

- l'exploitation d'une carrière de sables, graviers et galets détritiques à ciel ouvert et à sec,
- le broyage, concassage, criblage... de matériaux,
- une station de transit de produits minéraux et de déchets non dangereux inertes,

sur la commune de Bellegarde, lieu-dit Haut-Coste Canet, section E n°361, 366 à 372, 374 et 375.

Après examen du dossier et compte tenu des éléments fournis, nous n'avons aucune objection à formuler concernant ce projet.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Directeur Régional de l'Alimentation,  
de l'Agriculture et de la Forêt, par délégation,  
l'Ingénieur de l'Agriculture et de l'Environnement,



Jacques DEGAILLE